



Nouveautés Sécurité Sociale 2023 et impacts sur notre régime de frais de santé

Evolution des remboursements de la Sécurité Sociale



Transport Sanitaire

Les frais de transport non urgents ou programmés seront moins remboursés par la Sécurité sociale.

La base de remboursement de la Sécurité Sociale diminue de 65% à 55%



19 mai 2023



Augmentation du remboursement de la mutuelle : + 10 %

La santé bucco-dentaire parmi les priorités

L'hospitalisation occupe une position prédominante parmi les postes de dépenses en soins, représentant près d'un quart (24,6%) de l'ensemble des dépenses enregistrées.

Ce poste est suivi par les dépenses dentaires et les soins courants.

La réforme 100% Santé : + 30% de consultation chez le dentiste sur 2022 (+0,30 point par rapport à l'année précédente).

Concernant cette catégorie de soins, le reste à charge avant prise en charge par la complémentaire atteint 73,63%.

Les tarifs des soins dentaires ont légèrement grimpé, avec un coût moyen de 129,60 euros (+4 euros par rapport à 2021).

Evolution des remboursements de la Sécurité Sociale



Consultations

Le tarif des consultations sera revalorisé par la Sécurité sociale de + 1,50 €.

La consultation chez le généraliste passera de 25€ à 26,50€

La consultation chez le spécialiste passera de 30€ à 31,50€



Novembre 2023



Augmentation du remboursement de la mutuelle : environ + 6%

Décret à venir

<https://www.ameli.fr/medecin/actualites/convention-medicale-le-reglement-arbitral-ete-remis-au-ministre-de-la-sante-et-de-la-prevention>

Evolution des remboursements de la Sécurité Sociale



Professions paramédicales :

Kinésithérapeute, soins infirmiers, orthoptiste :

Une nouvelle nomenclature plus descriptive sera mise en place début 2024 et permettra notamment d'appréhender de manière plus fine la diversité des activités liées au paramédical. Une revalorisation des certains actes de nomenclature des kinésithérapeutes, orthoptistes et infirmiers est prévue dans ce sens.

Soit + 3% des dépenses



Janvier 2024



Augmentation du remboursement de la mutuelle : **environ + 3 %**

Estimation de chaque impacts réglementaires + ONDAM-

Différents impacts	Rapport en %
Déremboursement des transports non urgents	+ 0,30%
Hausse du ticket modérateur sur le dentaire	+ 2,70%
Ticket modérateur sur les tests covid-19	+ 0,60%
Evolution de la tarification des médecins	+ 1,50 %
Evolution de la tarification de certains professionnels de santé du paramédical : Kinésithérapeutes, infirmiers, orthoptistes	+ 0,90 %
TOTAL	+ 6 %

Estimation ONDAM 2023 (Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie) : + 3,70%

Estimation impact réforme des retraites sur la santé : entre 2% à 3% (la consommation santé est presque 2 fois plus élevée à 60 ans qu'à 40 ans)

Estimation du PMSS 2024 à 5,40% soit 3 864€